



Pour une autre politique locale en pays de Fayence



Dans la perspective des élections municipales de 2020, j'appelle de mes vœux l'émergence d'une autre politique locale en pays de Fayence. L'idée c'est que le terrain de jeu politique du pays de Fayence ne relève pas de la confrontation politique nationale du style Insoumis, Ecolos, LREM, LR... ni.....AGIR LOL

Je suggère une alliance entre toutes les sensibilités - écologiques, sociales, économiques, associatives, familiales - par delà les clivages politiques et idéologiques habituels. Une alliance pour mettre en œuvre des actions concrètes, correspondant à une vision partagée de l'avenir de notre territoire; pour forger une micro société d'économie sociale et solidaire respectueuse de l'écologie, de notre environnement et de tous ses atouts. Vision partagée ne veut pas dire sans divergences quant au contenu, aux moyens et au calendrier pour y parvenir. Mais c'est la transversalité de l'approche que j'appelle, car c'est la transversalité des points de vue et des talents qui fait la société.

Notre territoire comprend un espace commun d'activités commerciales, économiques et agricoles, qui s'étend au pied des 4 villages perchés, les 4 communes noyau que sont Montauroux, Callian, Tourrettes et Fayence. Cet espace au pied des 4 villages anciens et perchés, est entouré de 3 communes en périphérie immédiate: Seillans, Mons et Saint-Paul en Forêt; et 2 communes en périphérie plus lointaine, Tanneron et Bagnols en Forêt. Toutes ont leur histoire, leur identité et leurs traditions auxquelles elles sont viscéralement attachées. C'est l'organisation de l'espace commun d'activités qui devrait être porteur de l'autre politique locale que j'appelle de mes vœux. Sauf Mons qui a moins de 1000 habitants, toutes les

communes sont soumises au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête [LIEN](#). Celle-ci rafle la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Deux cas de figure donc:

1. Majorité absolue (plus de 50% des votes exprimés) au premier tour. La liste arrivée en tête reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des votes exprimés.
2. Pas de majorité absolue au premier tour: Un deuxième tour a lieu, mais entre les listes ayant obtenu au moins 10% des votes exprimés au premier tour; les listes ayant moins de 10% peuvent fusionner avec celles ayant obtenu plus de 10%, ce qui impose un changement de liste. Le scrutin se déroule alors comme au premier tour: La liste arrivée en tête reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir; les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des votes exprimés.

Chez nous en pays de Fayence, cela signifie que durant les 6 ans de mandat, la démocratie locale est dirigée par une "majorité" avec un tout petit nombre d'élus d'opposition d'une, voire deux, des listes concurrentes - c'est le cas dans les 4 communes noyau durant le mandat 2014-2020: deux listes à Montauroux, deux à Callian, une à Tourrettes, une (1 seule personne) à Fayence. Ce mode d'élection convient dans les grandes villes - exemple Toulouse ou Pau, Nice, Cannes ou Saint-Raphaël - mais à mon sens il n'est pas bon pour nos communes, notamment les 4 communes noyau du pays de Fayence; car le nombre d'élus non majoritaires est trop faible. C'est la raison pour laquelle je suggère des listes "transversales" et que l'opposition s'exerce ensuite à l'intérieur par le débat démocratique et la relation avec les citoyens et leurs associations.

Cette façon de faire est une adaptation du mode de scrutin à notre situation locale. Cela ne peut se faire que par la volonté de "candidats" têtes de listes de ces communes, d'adopter cette méthode et de constituer leurs listes en conséquence "transversalement". Cela n'empêcherait pas nécessairement des listes concurrentes de se présenter ... mais elles seraient éliminées par la règle des 5% au premier tour en cas de succès de la stratégie. Autrement, la "fabrication" d'une liste gagnante pourrait se constituer si la liste majoritaire fusionnait des éléments des listes concurrentes, lors de tractations politiques anticipées. C'est évidemment contraire à toutes les pratiques passées.

Si 4 futurs candidats des communes "noyau" pouvaient faire alliance dans une même démarche: mettant de côté les égos, les rivalités personnelles, les réactions pulsionnelles, les volontés hégémoniques de leur pré carré et les **oppositions systématiques**... alors nous

aurions, je crois, une vision d'avenir à laquelle leurs électeurs adhèreraient... Et de ce noyau émergerait peut-être un président de la CdC qui serait le vrai moteur politique de notre collectivité à 9.

Quelles actions concrètes?

Développements à venir.... avec les retours des uns et des autres.

1. ÉCOLOGIE AGRICULTURE SYLVO PASTORALISME
2. ECONOMIE: Pour une ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
3. TOURISME Pour un tourisme centré sur les atouts de chaque village
4. SOCIETE Pour des subventions favorisant les liens sociaux, le développement d'une mini civilisation locale
5. JEUNES Pour des moyens offerts aux jeunes, pour leurs rencontres, leurs loisirs, des emplois en alternance et des emplois locaux

On comprendra tout l'intérêt de ma proposition en [considérant le nombre d'ajoints](#) aux 4 maires: 6 et 6 à Callian et Tourrettes; 8 et 8 à Montauroux et Fayence. Total 28 plus 4 maires = 32 décideurs clés. Une vraie force de changement pour l'avenir.